



COMPTE RENDU SÉANCE D'INFORMATION EN LIGNE – PLUIES DILUVIENNES 2017-2018 DANS LE DISTRICT LAC-BEAUCHAMP

22 juin 2021

Rédigé par la Section de la planification stratégique
avec la collaboration du Centre de services de Gatineau

Ville de Gatineau

Juillet 2021



Table des matières

INTRODUCTION	3
PÉRIODE DE QUESTIONS	4
EN CONCLUSION.....	9
ANNEXE.....	10

Introduction

La Ville de Gatineau a vécu plusieurs épisodes de pluies diluviennes au cours des dernières années, le plus récent épisode s'étant produit les 24 et 25 juillet 2018. Lors de ces pluies, des inondations et des refoulements d'égouts ont affecté de nombreuses résidences dans le district du Lac-Beauchamp.

Des démarches ont été effectuées afin de comprendre la problématique et déterminer les causes permettant d'expliquer les inondations et les refoulements qui surviennent lors des fortes pluies dans ce secteur. Des actions ont aussi été identifiées pour minimiser le risque d'infiltration des eaux, tant du côté de la Ville que des propriétaires.

Afin de fournir cette information aux résidents du district électoral Lac-Beauchamp, la Ville de Gatineau a tenu une séance d'information en ligne le 22 juin 2021. L'ensemble des résidents du district Lac-Beauchamp ont reçu une invitation à la séance d'information en ligne par courrier postal. Une copie de la lettre d'invitation se trouve en annexe.

Cette séance d'information en ligne s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme de la Ville. 66 citoyens ont répondu à l'invitation lancée par la Ville. Le but de cette rencontre d'information en ligne était de présenter l'état de situation sur les pluies diluviennes 2017-2018 dans le district Lac-Beauchamp, des actions possibles afin d'améliorer la gestion des eaux de pluie et d'éviter les refoulements d'égouts ainsi que les travaux à venir concernant le ruisseau Wabassee. Lors de la rencontre, les propriétaires ont eu l'occasion de poser leurs questions et d'émettre leurs commentaires.

Déroulement

La rencontre d'information, en mode virtuel, a débuté à 19 h et s'est terminée à 20 h 30. L'activité s'est déroulée de la façon suivante :

- Mots de bienvenue par messieurs Maxime Pedneaud-Jobin, maire de la Ville de Gatineau et de monsieur Jean-François LeBlanc, conseiller municipal du district Lac-Beauchamp
- Présentation de l'état de situation sur les pluies diluviennes 2017-2018 dans le district Lac-Beauchamp par monsieur Luc St-Arnaud, chef de division au Service des infrastructures
 - Un résumé des événements de pluies majeures des dernières années;
 - Les types de réseaux d'égouts, les bassins sanitaires et les chemins d'écoulement sanitaire que l'on retrouve dans le secteur concerné;
 - Les différents types d'installations sanitaires et pluviales résidentielles avec la présentation du système recommandé par la Ville;
 - La conception des systèmes sanitaires résidentiels et municipaux, des systèmes de drainage résidentiels et leur impact sur la gestion des eaux sanitaires et de ruissellement lors de fortes pluies;
 - La nappe phréatique et son impact potentiel sur les risques d'inondations;
 - L'analyse effectuée par la Ville afin de déterminer les causes des événements liés aux fortes pluies des 29-30 octobre 2017 et des 24 et 25 juillet 2018;
 - Les actions proposées par la Ville visant à réduire les risques de refoulements et d'inondations, la responsabilité attribuée pour chacune de ces actions, de même qu'une liste des actions qui seront menées à court terme.
- Période de questions et commentaires
- Mot de clôture

Période de questions et commentaires

Lors de la période de questions et commentaires, 22 interventions ont été recensées. Ce sommaire ne constitue pas un verbatim en tant que tel, mais plutôt un résumé des différentes interventions.

Note au lecteur :

Q = Question du participant

C = Commentaire d'un participant

R = Réponse d'un représentant de la Ville

Première intervention

Q : En attente de la rectification des problèmes de refoulements d'égouts dans le secteur, est-ce que la Ville pourrait octroyer une subvention aux résidents voulant installer un clapet antiretour?

R : À la base, en vertu du Code de plomberie du Québec, les clapets sont de la responsabilité du propriétaire de la résidence. Ils doivent être installés et être faciles d'accès.

Deuxième intervention

Q : Est-ce qu'il sera possible de fournir le lien de la présentation sur le site Web de la Ville?

R : Effectivement, la présentation ainsi qu'un compte rendu de la rencontre sera disponible sur le site Web de la Ville de Gatineau dans les prochaines semaines.

Troisième intervention

Q : Allez-vous pouvoir renouveler le programme de distribution de barils de capture d'eau gratuits pour aider avec le drainage de surface et l'économie d'usage sur l'eau potable?

R : Nous n'avons pas la réponse dans l'immédiat, mais nous allons assurer un suivi à cette question. Pour l'instant, il est possible d'effectuer une requête au 311 afin que le Service de l'environnement soit en mesure de vous répondre.

Quatrième intervention

Q : Après les travaux effectués sur le ruisseau Wabasse, au niveau de la rue Notre-Dame le nouveau tuyau installé était à 95 % de sa capacité en mai 2020 et 50% cette année. Étant donné que la capacité de ce nouveau tuyau s'approche du point de saturation certaines années, avez-vous prévu d'autres points d'évacuation des eaux pluviales pour le secteur?

R : Le ponceau du ruisseau Wabasse à la hauteur de la rue Notre-Dame a été remplacé. Le diamètre est équivalent à l'ancien, mais il a une plus grande capacité. En effet, même si le ponceau est de la même dimension, la capacité peut varier. La Ville tient compte lors du changement d'un ponceau des changements climatiques et de la capacité afin d'avoir un réseau optimal.

Cinquième intervention

Q : Est-ce légal que la conduite pluviale sur rue du projet Dupuis/Lorrain se déverse sur un terrain et par conséquent affectera les terrains plus bas qui ont déjà été inondés lors de pluie diluvienne? Pourquoi la conduite pluviale n'est-elle pas raccordée à la conduite existante sur le boulevard Lorrain?

R : De façon générale, les différents projets de développement qui se font sur le territoire de la Ville de Gatineau sont assujettis à diverses règlementations, tels que l'urbanisme et les

infrastructures. Dans certains cas, avant de permettre la construction des réseaux, il est nécessaire d'obtenir aussi l'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. L'évacuation du réseau pluvial se fait habituellement vers un réseau existant ou vers un point bas ou un fossé. Dans une saine gestion des eaux pluviales, on demande d'avoir de la rétention dans le cadre d'un nouveau projet de développement et normalement, on s'assure que les rejets sont équivalents à ce qui se faisait avant. Dans le cas présent, la Ville pourrait faire des recherches, mais s'il y a eu émission de permis, cela signifie que les analyses préalables ont été effectuées et que le tout est conforme.

Sixième intervention

Q : Est-ce que la nappe phréatique peut se retrouver au même niveau que le plancher d'une cave?

R : Dans certains secteurs, la nappe phréatique peut être assez élevée. Sans connaître la situation précise de votre résidence, il est possible que la nappe phréatique se retrouve au niveau du plancher du sous-sol d'une résidence. La nappe phréatique fluctue au courant d'une année et est plus élevée au printemps et lors de la fonte des neiges.

Septième intervention

Q : Quel est le coût pour l'installation d'un clapet?

R : Il est difficile de répondre à cette question. L'idéal est de se référer à un plombier. Les coûts peuvent varier selon l'endroit et le nombre de clapets à installer.

Huitième intervention

Q : Pourquoi la Ville n'a pas fait installer de clapets lors de la réparation des tuyaux sur la rue Notre-Dame?

R : Comme mentionné lors d'une question précédente, les clapets sont de la responsabilité du propriétaire d'une résidence en vertu du Code de plomberie du Québec. Dans le cadre de travaux municipaux, on se limite à travailler dans l'emprise municipale. Nous n'installons pas les clapets dans les résidences.

Neuvième intervention

Q : Avez-vous l'intention de retirer les terrains de baseball afin d'ouvrir le ruisseau Wabasse?

R : Actuellement, c'est à l'étude et ce serait une des possibilités afin de mieux gérer l'écoulement du ruisseau Wabasse.

Dixième intervention

Q : Est-ce que le système d'aqueduc et pluvial combiné explique les fortes odeurs provenant des égouts que nous percevons régulièrement dans le secteur des rues Achbar et de la Mine?

R : Des vérifications doivent être effectuées afin de pouvoir répondre à cette question.

Onzième intervention

Q : J'habite sur la rue Martin. Avec le prolongement du Rapibus et la pression sur le milieu humide, est-ce que le reprofilage devrait être plus fréquent que seulement aux trois à cinq ans?

R : Dans le cadre de notre entente avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, la Ville a l'obligation d'effectuer un reprofilage, mais l'obtention des autorisations pour travailler dans un milieu humide est complexe et nécessite plus de temps. Comme les milieux humides sont des aires protégées, nous devons minimiser l'impact de nos travaux. L'horizon de trois à cinq ans semblait raisonnable pour le ministère et du côté de la Ville.

Douzième intervention

Q : Dans le programme de subvention pour le débranchement des drains de fondation, il est complexe de remplir les formulaires et les citoyens se découragent de remplir toute cette paperasse. Est-ce possible d'expliquer ce que le citoyen devra remplir comme formulaire pour avoir accès au programme en 2022?

R : Le règlement ainsi que la démarche dans son ensemble n'ont pas encore été approuvés, mais l'intention ne sera pas que le citoyen soit enseveli sous une tonne de paperasses à remplir. Le citoyen devra probablement fournir : une preuve que le système de plomberie est conforme, une preuve d'adresse dans l'un des secteurs exigibles au programme et une soumission d'un plombier.

Treizième intervention

Q : Est-ce que vos données collectées par vos enregistreurs installés dans les surverses du secteur concordent avec vos recommandations de travaux correctifs actuels et futurs? De plus, serait-il possible d'obtenir les données de vos enregistreurs et plus spécifiquement, les résultats collectés lors des pluies diluviennes?

R : On se sert des résultats collectés pour faire de la conception et planifier nos travaux de façon générale et en fonction des milieux d'intervention. La Ville a préparé un plan de gestion des débordements. Ce plan est actuellement en révision par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. L'objectif est de minimiser les impacts sur l'environnement et de réduire les débordements potentiels. Pour les résultats collectés, il est possible de faire une demande d'accès à l'information via le 311.

Quatorzième intervention

Q : Concernant la rue Reine-Victoria, il est question de remplacer l'égout. Est-ce que cela signifie que nous allons nous retrouver avec un réseau séparé?

R : Le réseau combiné deviendra un réseau pseudo-séparé. Un réseau complètement séparé nécessiterait des interventions étendues jusque dans les résidences. Le réseau pseudo-séparé est plus réaliste en termes d'intervention qui amène un bénéfice pour les citoyens.

Quinzième intervention

Q : Est-ce que la Ville octroie des subventions pour des travaux d'imperméabilisation de fondation ou lors de l'installation de drains français?

R : Il s'agit de travaux de nature privée et la Ville ne s'immisce pas dans ce type d'intervention ou l'octroi de subvention.

Seizième intervention

Q : Qu'est-ce qui fait que les pluies diluviennes de 2017 et 2018 ont causé plus de refoulements sur le boulevard Maloney et plus précisément devant l'entrée du Lac Beauchamp qu'en 2011?

R : Les pluies ne tombent pas de façon uniforme sur notre grand territoire. Par exemple, en 2011, il s'agissait des secteurs Aylmer et du Plateau qui avait été le plus touché par les pluies diluviennes que d'autres secteurs de la Ville. Tandis qu'en 2017 et 2018, les secteurs d'Aylmer, du Lac Beauchamp et du Plateau ont connu de plus grandes accumulations que les autres secteurs de la ville.

Dix-septième intervention

Q : Lorsqu'il est mentionné que les égouts respectent les normes de conception de l'époque, est-ce suffisant étant donné le développement rapide des quartiers du secteur?

R : À la base, les réseaux d'égouts ont été conçus en fonction des normes existantes au moment où ils ont été installés. Les normes évoluent et nous devons apporter des améliorations au réseau. C'est l'objet des interventions municipales, telles que la construction de bassin de rétention, la mise en place de réduction du débit et autres mesures mises en place et permettant d'améliorer la situation.

Dix-huitième intervention

Q : Outre le fait de creuser à proximité de notre fondation, comment peut-on s'assurer que celle-ci soit étanche? Comment savoir si nous avons un drain français? Est-ce qu'il existe un recours possible auprès de la municipalité?

R : Il est possible de recourir à un plombier pour savoir si votre résidence possède un drain français ou de connaître le niveau d'étanchéité de votre fondation. L'information serait peut-être également disponible au niveau du permis de construction pour le drain français en communiquant avec le Service de l'urbanisme et du développement durable de la Ville.

Dix-neuvième intervention

Q : La Ville d'Ottawa et certaines autres municipalités du Québec subventionnent l'installation de clapets normalement ouverts sur les conduites principales. Qu'est-ce qui empêche la Ville de Gatineau d'en faire autant?

R : C'est un choix que fait chaque municipalité. Cela ne veut pas dire que Gatineau ne pourrait pas adopter ce type de programme de subvention dans le futur.

Vingtième intervention

Q : Lequel des trois types de réseau est présent dans le secteur de la rue Cédar?

R : Il est conseillé de faire une demande au 311, selon votre adresse exacte, qui permettra de répondre de façon précise à votre question. Cependant, en général, il s'agit d'un réseau combiné dans le secteur. Il est possible de connaître le type de réseau dans votre rue par le biais du site web de la Ville à l'adresse suivante :

<https://gatineau.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=3662dd41d34a481fa6271eeb9c521bc5>

Vingt-et-unième intervention

Q : On parle de coût partagé entre la Ville et les citoyens dans le cadre du programme de subvention pour les drains français qui débutera en janvier 2021. Est-ce qu'il existe un estimé des coûts que devra engager un citoyen?

R : Le règlement n'étant pas finalisé, il est difficile d'avancer un coût approximatif. On invite les citoyens à rester à l'affût cet automne pour de plus amples informations sur le sujet.

Vingt-deuxième intervention

Q : Comment les nouveaux acheteurs des propriétés du secteur seront informés de ces difficultés et des programmes de subventions disponibles avant même l'achat d'une propriété?

R : À la base, il s'agit d'une responsabilité citoyenne de s'informer auprès de la municipalité ou auprès des propriétaires qui vendent leur résidence.

En conclusion

L'information fournie par la Ville, lors de cette séance d'information, a permis aux citoyens d'obtenir des précisions sur la situation et sur l'analyse de la problématique lors de pluies diluviennes. Les actions qui ont été proposées se traduisent en gestes concrets qui devront être posés tant par la Ville que par les propriétaires pour réduire les risques d'inondations et de refoulements vécus au cours des dernières années.

Plusieurs commentaires et questions ont été émis par les participants lors de cette rencontre. Ces interventions ont permis de voir que les résidents souhaitent, de manière générale, s'assurer que les actions qui seront posées permettront d'apporter des solutions aux problèmes d'inondation et de refoulement d'égouts dans certains secteurs du district du Lac-Beauchamp. Ils ont ainsi fait part de leurs préoccupations à savoir si la Ville a évalué correctement et dans son entièreté la problématique, et si les actions qui en découlent apporteront une solution adéquate et suffisamment rapide pour éviter qu'un autre épisode d'inondations et de refoulements ne survienne.

Les personnes-ressources de la Ville ayant contribué à cette séance d'information en ligne sont :

- *Yvon Desjardins, directeur par intérim du Service des travaux publics*
- *Marc-André Venne, chef de division au Service des travaux publics.*
- *Yvan Moreau, directeur territorial par intérim du Centre de services de Gatineau*
- *Marlène Painchaud, directrice des Services juridiques*
- *Alain Renaud, directeur adjoint au Service des infrastructures*
- *Luc St-Arnaud, chef de division au Service des infrastructures*
- *Pascal Thivierge, chargé de projets en participation publique à la Section de la planification stratégique*
- *André Turgeon, directeur général adjoint à la Direction générale*

ANNEXE

INVITATIONS PAR COURRIER



Séance d'information en ligne – Pluies diluviennes 2017-2018

Madame,
Monsieur,

Les événements des pluies abondantes des dernières années ont mis en évidence certaines problématiques de drainage des eaux de pluie dans le district du Lac-Beauchamp. Pour comprendre la situation, la Ville de Gatineau vous convie à une séance d'information en mode virtuel.

Des représentants des services municipaux seront disponibles pour vous informer de l'état de situation et des actions possibles quant aux pluies diluviennes et pour répondre à vos questions.

Quand : Le mardi 22 juin 2021

Heure : 19 h à 21 h

Lien pour la rencontre :

Accéder à la plateforme à partir de 18h50 en inscrivant ce lien :
<https://studiodcast.ca/client/gatineau/event/9287/fr/>

Au plaisir de vous y compter en grand nombre.

Yvan Moreau, directeur territorial
Centre de services de Gatineau

Adresse postale

C. P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec)
J8X 3Y9

Tél. : (819) 243-2345, p. 5704
Télec. : (819) 685-5049
www.gatineau.ca